

pays. C'est chose commune de voir des jeunes filles, assez capables d'ailleurs, obtenir à peine, en échange d'un travail aussi fatigant que difficile, un misérable traitement de \$60 par an. Le traitement même de la plupart des institutrices si bien formées à l'enseignement dans nos écoles normales reste plutôt au-dessous qu'il ne s'élève au-dessus du chiffre de \$200.

Quant aux instituteurs, leur salaire n'excède que bien rarement la somme annuelle de \$300, et souvent il n'atteint pas celle de \$200. Combien donc ne serait-il pas désirable que les commissaires et les parents en vissent à reconnaître qu'ils font fausse route en évaluant ainsi les travaux de l'intelligence à un moindre taux qu'ils n'estiment les labeurs manuels!

M. l'inspecteur Caron exprime le regret que les commissaires d'écoles, au lieu des parents, ne soient pas tentés de procurer aux enfants toutes les fournitures dont ils ont besoin.

"Il existe, ajoute-t-il, un autre obstacle au progrès général. Je veux parler du défaut d'assiduité de la part des élèves. Ce mal, sans remède peut-être, a pour cause l'émigration d'un grand nombre de jeunes gens. Cette émigration occasionne chez le cultivateur une disette extrême de bras pour les travaux champêtres, disette telle, surtout dans mon district d'inspection, que bien des parents se voient dans l'obligation de retenir leurs enfants à la maison, chaque année, pendant trois ou quatre mois, afin de s'en faire aider. Les enfants qu'on retire ainsi de l'école sont toujours les plus âgés, et d'ordinaire au nombre des plus avancés. Loin de moi la pensée de jeter le blâme aux parents qui gardent ainsi leurs enfants à la maison pour en être aidés dans leurs travaux des champs; encore moins à l'instituteur qui ne peut montrer des élèves bien capables, par suite de l'insassiduité des plus âgés qui sont généralement aussi les plus avancés."

M. l'inspecteur Grondin voit avec satisfaction que ce défaut d'assiduité devient de jour en jour moins commun dans son district. Puis, passant à l'enseignement donné dans les écoles modèles soumises à son inspection, il aime à constater qu'elles obtiennent de remarquables succès sous la direction surtout des instituteurs qui ont acquis l'expérience de l'enseignement et puisé les connaissances pédagogiques dans nos écoles normales.

"Qu'il me soit permis, continue-t-il, de dire en passant que ces institutions sont bien dignes de l'encouragement que le public leur accorde. Cependant, il serait encore à désirer que les contribuables comprissent mieux la nécessité de payer plus largement ceux principalement de leurs instituteurs qui ont fait aux écoles normales un long apprentissage de la profession à laquelle ils se sont voués."

M. l'inspecteur Dorval émet l'opinion que "les obstacles sérieux à l'efficacité des écoles, au moins dans les paroisses nouvellement établies, sont surtout la conséquence de l'état de gêne où se trouvent parfois les contribuables; malheureusement, ajoute-t-il, c'est aussi l'apathie, à laquelle il n'y a qu'un remède.

"C'est, continue M. Dorval, de rendre nos écoles tellement efficaces, au moyen de bons maîtres, que d'elles-mêmes elles tuent l'apathie. Ce qui a fait naître, et ce qui nourrit encore l'apathie pour l'école; en d'autres termes, ce qui fait qu'on n'envoie pas régulièrement les enfants à l'école, ou qu'on les en retire trop vite, c'est la médiocrité même d'un nombre encore trop grand de nos écoles; le succès ou l'insuccès d'une école dépend généralement de l'espèce d'instituteur qu'on y emploie et l'apathie cesse là où le contribuable voit clairement un moyen de préparer par l'école un avenir à son enfant; d'où il résulte que si c'est le maître qui fait l'école, on ne saurait faire trop de sacrifices pour former des instituteurs et des institutrices qui aient ce talent ou plutôt cet art, puisqu'il s'acquiert.

"Forcer le maître et la maîtresse à suivre un cours normal, à devenir capables, c'est diminuer le nombre des médiocrités dont nous avons encore trop, malgré toute l'amélioration du corps enseignant depuis quelques années; c'est du coup tuer la concurrence des salaires, ou plutôt la mise au rabais; c'est par contre augmenter les traitements. On aura beau dire; il n'en est pas moins vrai que trop souvent la conscience qu'on a de la presque nullité de l'instituteur fait autant que la pénurie ou la mesquinerie pour empêcher que les salaires ne soient plus élevés.

"Qui veut la fin veut les moyens, et je prends occasion de ce que je viens de dire pour exprimer ici de nouveau la foi que j'ai dans les écoles normales pour l'amélioration de la classe enseignante. Je crois ces écoles indispensables, et je demande qu'il me soit permis de formuler le vœu qu'à l'exemple de ce qui a été fait pour le district de Québec et la population anglaise du district de Montréal, il soit donné à la population française de ce dernier district de compter avant longtemps, elle aussi, son école normale particulière pour les institutrices d'écoles communes."

Le petit tableau ci-joint donne un état du progrès numérique des municipalités, arrondissements et maisons d'école tous les cinq ans depuis 1857.

Il en résulte que de 1857 à 1870, dans un espace de 13 ans, le nombre des municipalités a augmenté de 251 ou de 56 pour cent. Augmentation de 21, 8, en moyenne, par an.

Le nombre des arrondissements a augmenté de 1037 ou de 10 pour cent. Augmentation de 87, 4, en moyenne, par an.

Le nombre des maisons d'école a augmenté de 1131 ou de 56 pour cent. Augmentation de 87, en moyenne, par an.

Il y a lieu de remarquer aussi, qu'en ce qui concerne les maisons d'école, les rapports des inspecteurs constatent qu'il s'en élève beaucoup de nouvelles, toutes bien appropriées à leur destination, tant sous le rapport hygiénique qu'au point de vue du confort des élèves.

TABLEAU indiquant le chiffre progressif des municipalités, arrondissements et maisons d'école, de cinq ans en cinq ans depuis 1857.

	1857	1862	1867	1870	Augmen- tion sur 1857.	Augmen- tion sur 1862.	Augmen- tion sur 1870.
Municipalités	507	588	737	791	284	203	51
Arrondissements	2568	3079	3329	3605	1037	526	276
Maisons d'école	2015	2449	2860	3446	1131	697	286